

ORDRE DU JOUR
GROUPE DE TRAVAIL SUR LA CONSTRUCTION D'EMBARCATIONS DE
PLAISANCE

Présidé par : Luc Tremblay, Petits bâtiments, Sécurité maritime, TC
Date : le mardi 2 novembre 2010
Heure : 08 h 30 à 12 h 00
Salle : Salle Gatineau (4^e étage)

1. Mot d'ouverture.
2. Introduction de l'ordre du jour.
3. Émission de bruits :
 - Silencieux et dispositifs de dérivation.
 - Adoption des normes quant à la valeur limite d'exposition en Décibels.
4. Normes : capacité et flottaison des bâtiments non motorisés.
5. Produits marins – rappels émis pour la sécurité :
 - Santé Canada – *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation.*
 - *Loi de 2001 sur la Marine marchande du Canada* et le *Règlement sur les petits bâtiments.*
6. Liste provisoire des points à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CCMC.
7. Autres questions.